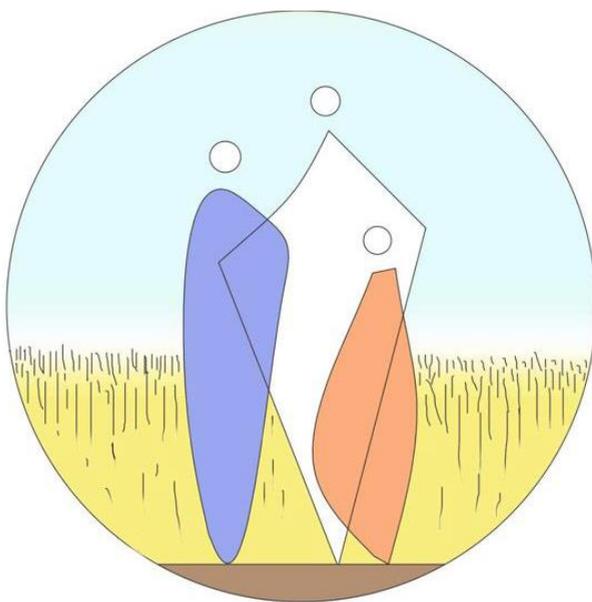


CHAPITRE PROVINCIAL

2024



Jésus les envoya deux par deux (Lc 10,1)

19 - 29 juin 2024 – Chevilly-Larue

**Congrégation du Saint-Esprit
Province de France**

Avec peu, faire beaucoup

Nous sommes moins nombreux,
mais nos présences se font plus précises !
Là où personne ne veut aller...
Seigneur, envoie-nous !

Nous sommes moins connus,
mais libres de nous engager aux périphéries !
Aux frontières de l'humanité malmenée,
Seigneur, conduis-nous !

Nous sommes moins visibles,
mais attendus pour rencontrer, dialoguer, échanger !
Vers des lieux sans prétention, sans prestige,
Seigneur, dirige-nous !

Nos forces semblent faiblir,
mais notre spiritualité s'affine au cœur du monde !
De nouvelles collaborations se présentent...
Marie, apprends-nous à faire confiance !

Du plus profond de notre fragilité,
se découvre en nous une force insoupçonnée
Avec peu, nous pouvons faire beaucoup.
Esprit-Saint, habite en nous l'absence !

Amen

SOMMAIRE

Mot du provincial	p. 2
Présentation des quatre Orientations	P. 3
Chapitre 1- NOTRE MISSION	p. 6
Justice, Paix, Intégrité de la Création (n°1-5)	
Mission ad extra (n°6-9)	
Communautés apostoliques (n°10-15)	
Tutelle de Blotzheim (n°16-18)	
Apprentis d’Auteuil (n°19-24)	
Chapitre 2- TOUS APPELÉS	p. 11
Formation initiale (n°25-31)	
Formation des laïcs (n°32-35)	
Pastorale Spiritaine des Jeunes (n°36-44)	
Chapitre 3- LA FAMILLE SPIRITAINE	p. 14
Spiritains associés (n°45-53)	
Fraternités Esprit et Mission (n°54-56)	
Chapitre 4- ANIMATION DE LA PROVINCE	p. 16
Communication (n°57-60)	
Accueil des confrères spiritains (n°61-66)	
Animation des Maisons d’Aînés (n°67-76)	
RESSOURCES POUR L’ANIMATON	p. 19
Message final des capitulants	p. 21
Déclaration aux victimes de violences sexuelles	p. 22
Synthèse des carrefours sur les quatre orientations	p. 24
MODIFICATIONS AU COUTUMIER	p. 43
Acronymes et sigles	p. 44

Mot du Provincial

Voici le texte approuvé du Chapitre provincial 2024. Ce livret s'ouvre par une présentation de la démarche qui a conduit aux quatre orientations principales, lesquelles sont essentielles et concernent tous les aspects de notre vie spiritaine. En annexe, nous avons gardé, sans les avoir votées ni mises en forme, les remontées des carrefours sur ces orientations, pour servir de ressource, de 'boîte à idées'. Les quatre chapitres déclinent 76 propositions, pour chaque domaine d'activité. Une déclaration exprime l'engagement des capitulants pour une maison sûre.

Le Chapitre provincial est un moment de Pentecôte. Nous avons fait l'expérience de la joie, après une marche synodale en famille spiritaine. La nouveauté est advenue par le temps long de l'écoute mutuelle, où nous avons partagé le désir du Royaume à la lumière de l'évangile de l'envoi des 72 disciples, deux par deux, vers les villes et les villages (Lc 10, 1-11).

Ce texte capitulaire nous donne la parole et éclaire nos discernements. Il nous envoie plus loin. Je crois qu'il sera source de fécondité insoupçonnée si nous laissons notre cœur être ensemencé par le désir de la fraternité, et si nous apprenons à reconnaître et accueillir ce même désir dans le cœur et la vie de ceux et celles que nous rencontrons. Nos fondateurs nous montrent le chemin. Que l'Esprit-Saint nous fasse brûler de zèle et de charité.

Fraternellement, Jean-Pascal LOMBART

Rome, le 03 octobre 2024

***Au Père Jean Pascal LOMBART
Supérieur de la Province de France et à son Conseil***

Chers Confrères,

En sa session du 1^{er} octobre 2024, le Conseil général a examiné les décisions du Chapitre de la Province de France tenu à Chevilly-Larue du 19 au 29 juin 2024.

Le Conseil général vous félicite pour la bonne préparation et la bonne tenue de ce chapitre. Les décisions prises sont en conformité avec la RVS. Elles manifestent votre volonté de continuer à vivre la spiritualité et le charisme de la Congrégation selon l'esprit du dernier Chapitre général de Bagamoyo II, et de répondre de manière créative aux défis de l'évangélisation du monde contemporain et aux appels de l'Église.

*Le Supérieur général, avec le consentement de son conseil, approuve les décisions de votre chapitre, ainsi que les modifications que vous avez apportées à votre coutumier.
(...)*

Signé : P. Albert NDONGO ASSAMBA, conseiller général

Présentation des quatre orientations

- **Vie fraternelle**
- **Partage des responsabilités**
- **Caractère spiritain**
- **Plus loin en collaboration**



Les quatre orientations votées par le Chapitre 2024 sont comme quatre semences différentes. À première vue, rien de bien impressionnant, et on dira : *'tout ça pour un si petit résultat ?'*

Avant le Chapitre

Mais d'où vient la semence ? Chacune des orientations est le fruit du parcours synodal, de consultation et de dialogue au sein de la Province de France et de la famille spiritaine, mûri et récolté durant l'année 2023-2024 sous la conduite du Conseil provincial, du consultant sollicité pour être notre animateur¹ et du comité de préparation du Chapitre ('Copil')².

Avant le Chapitre ont été conduits des entretiens individuels ; une consultation de chacun (le questionnaire) ; des questions qualitatives à réfléchir en communauté à partir des résultats du questionnaire ; les réflexions des communautés, lesquelles ont ensuite été distribuées, selon leur thématique, aux commissions et comités de la Province ; la prise en compte de ces questions en réunion de commission ou de comité pour rédiger un bilan et exprimer des propositions.

Tout cela a construit le rapport précapitulaire, avec la formulation de convictions, de constats et de quatre orientations par le Copil, validées par le Conseil provincial, travaillées lors du forum de Pentecôte de la famille spiritaine, de façon à pouvoir à nouveau être discutées par les délégués avant de se rendre au Chapitre. Cette démarche a abouti à une première formulation, une petite graine, une semence qui est le fruit d'un cycle de vie, porteuse de l'ADN de la mission spiritaine en France. Le chapitre a recueilli cette semence³.

¹ M. Étienne Fiessinger, du cabinet Ezalen, qui a collaboré avec Apprentis d'Auteuil. <https://www.ezalen.com>

² 'Copil' : Comité de pilotage, un comité constitué en vue de réaliser une tâche définie dans le temps.

³ En annexe, p.22, se trouve la synthèse du travail sur ces quatre orientations.

- Première orientation soumise au chapitre :
Choisir la vie fraternelle comme première mission.

La formulation retenue et votée :

Promouvoir la vie fraternelle pour la Mission

Après carrefours et débats, les capitulants ont repoussé l'expression 'première mission' pour éviter de donner l'impression que c'est une mission parmi d'autres, éventuellement extérieure à notre vie communautaire, sans pour autant oublier la nouveauté de cette insistance sur la qualité de vie fraternelle. Ils ont retiré le verbe 'choisir', disant que ce choix est fait lors de la profession religieuse spiritaine, même s'il est à refaire chaque jour. Ils ont préféré insister sur le caractère de témoignage à renforcer par la qualité de la vie communautaire afin de favoriser les liens de fraternité autour d'eux, dans l'Église et la société.

« En vertu de notre vocation nous sommes au service de l'Église dont la mission est de 'rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés' (Jn 11,52). La vie en communauté fraternelle édifie le Corps du Christ et témoigne de la possibilité d'une authentique fraternité en Lui. » (RVS 28.1. Voir aussi n°7, 34).

- Seconde orientation soumise au chapitre :
Mieux coordonner l'exercice des responsabilités.

La formulation retenue et votée :

Mieux partager l'exercice des responsabilités

Après carrefours et débats, les capitulants ont voulu introduire la dimension du partage des responsabilités dans la formulation de l'orientation qui a été votée.

« Dans un esprit de solidarité nous acceptons volontiers les services et les fonctions que requiert la vie de la Congrégation. » (RVS n° 23)

« Chacun de nous participe activement, selon les dons qui lui sont impartis (cf. 1 Co 12, 4 - 11), à l'organisation, à la vie et à la mission de sa communauté. » (RVS n° 43)

- Troisième orientation soumise au chapitre :
Prioriser le caractère spiritain de nos engagements.

La formulation retenue et votée :

Raffermir le caractère spiritain de nos engagements

Après carrefours et débats, les capitulants ont voulu améliorer le niveau de français de l'orientation en retirant le mot 'prioriser' pour le remplacer par une expression quasi-biblique : 'raffermir' (Ac 3,2 ; Luc 7,22) ; sans oublier que ce critère du caractère spiritain peut aider à établir des priorités dans le discernement de nos engagements.

« Dans la fidélité aux intuitions de nos fondateurs, à ce qu'ils ont vécu et à la tradition vivante de notre Congrégation nous allons de préférence :

- Vers ceux qui n'ont pas encore entendu le message de l'Évangile ou qui l'ont à peine entendu ;

- Vers les opprimés et les plus défavorisés individuellement et collectivement ;

- Là où l'Église trouve difficilement des ouvriers. » (RVS n° 12)

- Quatrième orientation soumise au chapitre :
Oser nous engager en collaboration.

La formulation retenue et votée :

Aller plus loin en collaboration

Après carrefours et débats, les capitulants ont choisi de retirer le mot 'oser', et ont envisagé de le remplacer par 'plus loin', qui reprend l'idée qu'une croissance des domaines où la collaboration externe peut se mettre en place et qui pourrait nous conduire à la rencontre de nouvelles catégories de la population.

« Nous dialoguons et collaborons loyalement avec les responsables et les croyants des autres religions, ainsi qu'avec ceux qui ne croient pas en Dieu (...) (RVS n° 16.3) ; "Nous sommes particulièrement attentifs aux appels des Églises dont les besoins sont les plus grands. (...) Nous participons à la mission de ces Églises sans nous imposer, dans le respect mutuel et le dialogue. Les conditions concrètes de cette collaboration sont établies par contrat." (RVS n°19)

Les quatre orientations sont quatre semences que le Chapitre donne à la Province et à tous ceux et celles qui s'associent à nous. Et voilà que le semeur est sorti pour semer (Mt 13, 1-9). Les capitulants ont demandé que l'Équipe provinciale et le Conseil provincial proposent les modalités de communication des quatre orientations et surtout de mise en culture dans la vie et la mission de la province au cours des huit prochaines années : la qualité de notre compost communautaire sera manifestée.

Chapitre 1 - NOTRE MISSION

Justice, Paix, Intégrité de la Création (JPIC)

Dans la mouvance des précédents Chapitres généraux et de l'encyclique Laudato si', le Chapitre de 2021 visait à impliquer davantage nos communautés dans l'engagement pour la Justice, la Paix et la conversion écologique. Il mettait pour cela plusieurs outils en place. Il recommandait également de se mobiliser pour l'accueil des migrants et de rester attentifs aux problématiques internationales, en particulier celles touchant les pays dont nos confrères sont originaires (CP 21 n°7 à 11).

Le Chapitre de 2024, conforté par le Chapitre général (Bagamoyo II n°13 à 29), souhaite que l'effort soit poursuivi et intensifié :

1. L'ensemble des communautés s'engageront dans une démarche d'écologie intégrale ambitieuse et révisée chaque année, inscrite dans le projet communautaire, incluant :
 - a. La montée en compétences des confrères et associés par un programme de formation (ex. Campus *Laudato si*, Campus de la Transition, Académie pour une Écologie Intégrale, D.U. Écologie Intégrale, etc.).
 - b. L'inscription dans le réseau Église Verte (CP21 n°8).
 - c. Un référent écologie intégrale qui anime les actions et coordonne la formation sur ces sujets. (Bagamoyo II n°13, 14, 15 et 19).
2. Nous maintiendrons et renforcerons notre insertion en paroisse de banlieue multiculturelle (CP21 n°20), incluant une implication privilégiée auprès des migrants et des autres pauvretés (prisons, grande précarité, sans logements, détresse psychologique, etc.).
3. Nous discernerons sur la possibilité d'une insertion en milieu rural.
4. Le volontariat international, comme ouverture à l'interculturalité et l'internationalité, étant un des aspects de la mission spiritaine *ad extra* (CP21 n°4), nous renforcerons notre présence, notre action et notre visibilité en créant un seul pôle « Amos – Volontariat Spiritain » courte et longue durée, en partenariat avec la DCC (Bagamoyo II n°4,16 et 17).
5. Nous travaillerons, au sein des communautés, à vivre la fraternité et la paix. Nous proposons de choisir un jour par mois dédié à la prière pour la paix et la justice, et d'évoquer une situation concrète

Mission *ad extra*

*Le chapitre 2024 réaffirme ce qui a été dit en 2021 concernant la mission *ad extra* en ajoutant un point au regard des nouvelles orientations :*

6. La mission *ad extra* est constitutive de notre identité spiritaine.

7. Nous continuerons à favoriser le départ de confrères *ad extra* :
 - a. En proposant à certains confrères de partir en mission, y compris à ceux qui sont en France depuis plusieurs années, en réponse aux besoins de la congrégation.
 - b. En proposant à des spiritains associés de vivre la mission hors de France.

8. Nous manifesterons notre soutien aux confrères qui travaillent en mission *ad extra* :
 - a. En publiant des nouvelles de ces confrères dans *Province et Moisson*, dans notre revue et sur le site internet de la Province.
 - b. En invitant un membre de l'équipe provinciale à rendre visite à ces confrères.

9. Nous continuerons à développer la mission *ad extra* sous formes diversifiées :
 - a. Par l'accueil de confrères venant d'autres circonscriptions pour vivre la mission en France.
 - b. Par l'envoi, l'accueil et le soutien de volontaires dans le cadre des volontariats AMOS et DCC.
 - c. Par la collaboration avec d'autres provinces, d'autres instituts religieux ou d'autres organes d'Église dédiés à la Mission (CCFD, OPM...)

Communautés apostoliques

Au chapitre 2021, les communautés apostoliques en paroisse étaient invitées à être « Église en sortie » et à œuvrer à la construction de la famille spiritaine.

En 2024, elles sont invitées à poursuivre cette attention aux formes de pauvreté d'aujourd'hui, pour y être plus présentes :

- 10.** Nos communautés apostoliques recouvrent différents types d'insertions pastorales : en paroisse, à Apprentis d'Auteuil, en aumôneries et dans le milieu associatif.
- 11.** Dans les quatre prochaines années, tous les membres des communautés apostoliques tiendront des « assises » pour produire un texte de référence soumis au Conseil provincial pour approbation.
- 12.** Les communautés apostoliques auront une rencontre annuelle alternée :
 - Rencontre nationale la première année,
 - Rencontre régionale la seconde année.
- 13.** La commission rédigera une « charte du ministère paroissial spiritain » à destination des membres des communautés apostoliques. Elle devra être harmonisée avec le contrat établi avec le diocèse concerné.
- 14.** Régulièrement, après un discernement, la commission apostolique proposera à l'avis du conseil provincial des types d'apostolat ou/et des lieux de mission (par exemple l'apostolat en milieu rural et l'interculturalité). Elle sera attentive aux formes de pauvreté présentes dans la société actuelle.
- 15.** En sincérité, chaque communauté s'engagera dans la proposition « Église Verte ». Elle aura le courage d'évaluer cet engagement à chaque bilan communautaire.

École-collège de Blotzheim

Le chapitre de 2021 invitait à rencontrer les jeunes des établissements dont nous avons la tutelle (CP21 n°55).

Au cours de ce chapitre de 2024, quelques orientations concernant la tutelle du collège de Blotzheim ont été votées :

- 16.** La tutelle renforcera l'identité et le charisme spiritains dans l'établissement :
 - a.** En accompagnant la réécriture du projet d'établissement,
 - b.** En encourageant les visites et sorties dans les lieux spiritains,
 - c.** En invitant la direction à faire mention du caractère spiritain de l'établissement dans sa communication interne et externe.

- 17.** La direction de l'établissement aura le souci des plus défavorisés :
 - a.** En accentuant la mixité sociale par l'accueil d'élèves à besoins pédagogiques particuliers tout en préservant la qualité de service,
 - b.** En étudiant, pour le personnel, les possibilités de formations adaptées aux situations des élèves, éventuellement dans le cadre d'un partenariat plus large avec Apprentis d'Auteuil.

- 18.** La Province et la direction de l'école-collège étudieront l'opportunité de redéfinir les termes de leur collaboration.

Apprentis d'Auteuil

Comme tout lieu de mission spiritaine, et dans le prolongement du Chapitre de 2021 qui réaffirmait l'importance de notre mission à Apprentis d'Auteuil, à la fois éducative et spirituelle (CP 21 n°12-19), alors que nous célébrons les 100 ans de présence spiritaine à Apprentis d'Auteuil, le Chapitre de 2024, en écho aux nouvelles orientations, clarifie le rôle de la tutelle et invite la Province à accentuer certains points :

- 19.** La mission de la tutelle spiritaine consiste à accompagner la Fondation Apprentis d'Auteuil, veillant à ce qu'elle reste fidèle, dans ses décisions, à l'audace prophétique de ses fondateurs, l'abbé Roussel et le P. Daniel Brottier.
La tutelle est également force de proposition pour faire grandir la mission de la Fondation.
Bien que l'une et l'autre soient autonomes, Apprentis d'Auteuil et la Province spiritaine forment ensemble une alliance féconde au service d'une même mission, pour les jeunes en difficulté et leurs familles.
Le provincial est l'autorité de tutelle.
Le délégué général de la tutelle - et à la pastorale - siège aux instances de gouvernance de la Fondation.
Les aumôniers régionaux sont présents dans les instances régionales où ils assurent eux aussi un rôle de délégués de tutelle.
La Province est heureuse de collaborer avec les directeurs de la Fondation à travers la lettre de mission qu'elle leur remet chaque année, ainsi qu'à travers les formations et l'accompagnement qu'elle leur propose pour mieux répondre à leur mission.
- 20.** Nous exercerons la tutelle dans un plus grand esprit de collaboration et de synodalité.
- 21.** Nous accentuerons la collaboration étroite avec la 'Direction International' de la Fondation, surtout dans le partenariat avec les œuvres éducatives spiritaines en faveur des jeunes en difficulté de par le monde.
- 22.** Nous nous engageons à ouvrir aux jeunes confrères affectés à Apprentis d'Auteuil des opportunités de formation en interne pour leur permettre de monter en compétence.
- 23.** Nous renforcerons les liens entre les communautés spiritaines et les établissements d'Apprentis d'Auteuil se trouvant dans leur proximité.
- 24.** Au sein de la Province, nous nous efforcerons de mieux faire connaître le travail des confrères affectés à Apprentis d'Auteuil.

Chapitre 2 - TOUS APPELÉS

Formation initiale

*Le Chapitre de 2021 exprimait sa reconnaissance aux formateurs de nos deux maisons de formation (Érasme et Lille) ainsi qu'aux communautés qui accueillent occasionnellement nos étudiants. Il invitait l'ensemble des communautés, des confrères, des associés et des amis à faciliter l'insertion de nos jeunes dans la culture française. Il encourageait enfin la présence de laïcs et de femmes dans le processus de formation ou de discernement, et occasionnellement dans nos maisons de formation. (CP 21 n°81-83)
Le Chapitre de 2024 poursuit la réflexion en s'appuyant sur les nouvelles orientations de la Province :*

- 25.** Nous encourageons les formateurs à permettre aux étudiants d'expérimenter régulièrement des stages missionnaires dans les communautés apostoliques de la Province, pour sortir du cadre de leurs communautés de Formation.
- 26.** Pour favoriser l'intégration dans la société française et la richesse des rencontres, nous renouvelons notre appel aux confrères et aux associés à inviter les étudiants à séjourner dans leurs familles.
- 27.** Afin de diversifier les expériences d'insertion, les formateurs sont encouragés à réfléchir sur la possibilité d'un stage professionnel rémunéré pour les étudiants pendant les vacances et, le cas échéant, à le favoriser.
- 28.** Selon les opportunités, nous préconisons de continuer le partenariat entre nos maisons de Formation et d'autres instituts religieux ou organismes de formation.
- 29.** Nous souhaitons la poursuite de l'expérience d'une présence de laïcs dans le Conseil de Formation, et, occasionnellement, dans les communautés de formation.
- 30.** Nous restons favorables à une présence féminine passagère dans les maisons de formation.
- 31.** Enfin, nous invitons le Conseil Provincial, en lien avec le Conseil de Formation, à réfléchir à une nouvelle localisation de la maison de formation du premier cycle (Lille) et/ou aux modalités de parcours du premier cycle.

Formation des laïcs

En 2021, le Chapitre confortait la maison de Rennes comme lieu privilégié de formation continue sur l'histoire de notre Congrégation et comme lieu de ressourcement spirituel pour les spiritains comme pour d'autres publics (CP21 n° 65-67).

Éclairé par les nouvelles orientations pour la Province et les 'signes des temps' (Bagamoyo II n°1-3), le Chapitre 2024 se veut plus précis quant au renouvellement de notre mission concernant la formation des laïcs :

- 32.** Nous réaliserons une mise à jour globale de notre approche concernant la formation des laïcs :
 - a.** En inventoriant les besoins des laïcs en matière de formation spiritaine dans la société d'aujourd'hui, sur les sujets JPIC, la vie spirituelle, la vie fraternelle et autres aspects.
 - b.** En créant de nouveaux modules de formation pour différents publics.

- 33.** Nous intensifierons les collaborations entre la commission « formation des laïcs » et les maisons d'accueil (Chevilly, Alex) ainsi que les communautés de Rennes et Saverne.

- 34.** Nous formaliserons le lien avec Apprentis d'Auteuil afin de produire des modules de formation spirituelle adaptés au personnel.

- 35.** Nous ferons appel à des professionnels de l'animation pour :
 - a.** Produire des modules en pédagogie active.
 - b.** Se « former à former » (pédagogie de la transmission, outils d'animation, conception de webinaires...).

Pastorale Spiritaine des Jeunes (PSJ)

Au chapitre de 2021, il était rappelé : « Dans ce monde qui change constamment, les jeunes ont soif de rencontrer de vrais témoins. Nos rencontres avec les jeunes doivent prendre en compte toutes les dimensions de leur humanité. Accompagner les jeunes et réfléchir avec eux sur ce à quoi le Seigneur les appelle relève de notre vocation spiritaine » (CP 21 n° 50).

Les orientations de ce chapitre invitent à poursuivre cet accompagnement auprès de tous les jeunes :

- 36.** La PSJ doit être portée et réfléchie par l'ensemble de la famille spiritaine :
 - a.** Faire de l'accueil des jeunes une priorité de nos communautés.
 - b.** Accepter d'être « dérangé » par les jeunes.
 - c.** Intégrer l'accompagnement des jeunes dans les projets communautaires.
- 37.** Afin que la PSJ soit au cœur de la mission de la Province, nous renforcerons ses moyens humains et matériels en élaborant un plan d'action avec le Conseil Provincial.
- 38.** Des formations spécifiques pour les confrères seront à mettre en œuvre en vue de l'animation des projets de la PSJ et pour l'accompagnement spirituel des jeunes.
- 39.** Nous veillerons à travailler notre communication auprès des jeunes au sein des réseaux d'Église existants.
- 40.** Nous développerons et approfondirons une pastorale des jeunes dans les villes estudiantines où nous sommes déjà présents : proposition d'activités, pèlerinages, week-end de marche, réflexions, maraudes... en établissant un lien avec les services diocésains des vocations.
- 41.** Nous renforcerons notre engagement dans les propositions de volontariat DCC et AMOS.
- 42.** Nous réévaluerons la pertinence ou le mode de fonctionnement de nos foyers.
- 43.** Nous développerons le partenariat entre la PSJ et Apprentis d'Auteuil tant au niveau national qu'international.
- 44.** Nous travaillerons en collaboration avec l'UCE dans l'organisation d'événements internationaux en France et hors de France (type *Familia Una*).

Chapitre 3 – LA FAMILLE SPIRITAINE

Spiritains Associés

Le chapitre de 2021 précisait que les spiritains associés sont une grâce pour la vie de la province (CP 21 n°68) et appelait à développer les liens au sein de la famille spiritaine. Cela se construit progressivement. Les orientations suivantes invitent à poursuivre cette collaboration pour une mission commune :

- 45.** Le terme « communauté » fait d’abord référence à des religieux vivant sous le même toit, avec leur autonomie, liés à un projet communautaire (RVS n°27-49). Les associés y sont rattachés et non pas membres à part entière.
- 46.** Les spiritains associés collaborent à l’élaboration du projet missionnaire de la communauté à laquelle ils sont rattachés. Ce projet est distinct du projet communautaire.
- 47.** Nous élaborerons un plan de formation pour les spiritains associés et les cheminants, et nous veillerons à la formation continue de chaque engagé.
- 48.** Dans le cadre du travail du Conseil Provincial pour les nominations, il sera fait appel aux associés selon leurs compétences.
- 49.** Nous œuvrerons à rendre visible la famille spiritaine au sein d’Apprentis d’Auteuil :
 - a.** En sensibilisant davantage les responsables d’Apprentis d’Auteuil à la présence des associés.
 - b.** En accueillant les associés salariés dans les réunions de l’équipe provinciale avec les aumôniers spiritains à Apprentis d’Auteuil.
- 50.** Nous appellerons des personnes, parmi les amis, les fraternités, les salariés d’Apprentis d’Auteuil... à découvrir et cheminer en vue d’un engagement au sein du groupe des associés.
- 51.** Nous créerons et renouvellerons les outils de communication.
- 52.** Nous inviterons les associés dans les paroisses ‘spiritaines’ à témoigner et faire connaître leur mission.
- 53.** Nous clarifierons les statuts pour résoudre la situation d’associés ne souhaitant pas renouveler leur engagement (cf. Projet de vie des Associés n°64.1).

Fraternités Esprit et Mission

Déjà le Chapitre de 2021 invitait les confrères à donner toute leur place aux Fraternités Esprit et Mission dans la Province, en se montrant accueillants envers leurs membres et appelants envers ceux qui pourraient le devenir. Il demandait qu'un soin particulier soit porté à leur formation spirituelle et à la formation des assistants pastoraux. (CP21 n°74-80).

Le Chapitre de 2024 insiste sur ces mêmes points, en les développant davantage :

- 54.** Nous invitons à percevoir les Fraternités comme un don à valoriser :
 - a.** En se montrant accueillant et désireux d'en connaître les membres.
 - b.** En invitant de nouvelles personnes à rejoindre les Fraternités.
 - c.** En créant de nouvelles Fraternités et en particulier des Fraternités jeunes.
 - d.** En conviant les Fraternités à la célébration des temps forts de la Congrégation et en en sollicitant les membres pour leur préparation.

- 55.** Nous appelons à comprendre les Fraternités comme un lieu de croissance spirituelle :
 - a.** En diffusant largement la lettre *Esprit et Mission*.
 - b.** En utilisant les livrets de spiritualité spiritaine (*Union pratique, Docilité à l'Esprit Saint, Abandon à Dieu...*), des livres comme *Prier 15 jours avec Libermann* ou ... avec *Poullart des Places, Tu as mis sur moi ta main...*
 - c.** En s'inspirant des propositions pour la formation des laïcs développée par la maison de Rennes.
 - d.** En encourageant les échanges et collaborations avec d'autres familles spirituelles, se rappelant que les Fraternités sont membres des Groupements de Vie Évangélique (GVE).

- 56.** Nous porterons une attention particulière aux responsables laïcs (RL) et assistants pastoraux (AP) :
 - a.** En choisissant les AP avec discernement (goût pour l'animation et la transmission de la spiritualité spiritaine, capacité à assurer le lien entre fraternité et communauté).
 - b.** En les formant aux techniques d'animation de réunion en présentiel et distanciel (écoute, reformulation, capacité à créer un climat de confiance et d'intériorité...).
 - c.** En les réunissant chaque année le temps d'une session.

Chapitre 4 - ANIMATION DE LA PROVINCE

Communication

Devant l'importance grandissante de la communication dans la société d'aujourd'hui (Bagamoyo II n°1) et du besoin de la Province de se professionnaliser en la matière, le Chapitre de 2021 marquait la création d'un « pôle communication », afin d'en centraliser les outils et d'en développer les moyens humains et matériels. Il conviait en même temps les confrères à s'engager davantage dans ce domaine afin de mieux faire connaître notre charisme et notre spiritualité (CP21 n°6).

Après trois années d'expérience et de nouvelles orientations, le Chapitre de 2024 confirme et affine son approche :

- 57.** D'une manière générale, nous souhaitons poursuivre le développement de la communication de la Province, et ce à plusieurs niveaux :
 - a.** En effectuant un audit de la communication dans la Province.
 - b.** En établissant un nouveau plan professionnel de communication.
 - c.** En proposant une charte graphique pour unifier sa communication, s'appuyant sur le logo international de la congrégation.
 - d.** En créant un lien avec les ressources du service de communication d'Apprentis d'Auteuil.
 - e.** En systématisant l'archivage des données numériques (documents, WhatsApp, images, vidéos, etc...).

- 58.** En ce qui concerne le contenu de nos publications, nous préconisons :
 - a.** De continuer à publier « spiritualité spiritaine », attaché à *Province & Mission*.
 - b.** De poursuivre l'initiative « Province et Moisson ».
 - c.** D'encourager les confrères à s'investir dans la communication pour rendre visibles nos actions sur le terrain.
 - d.** De mettre l'accent sur notre identité propre, en développant les dimensions « passeurs de frontières », « interculturalité », « bâtisseurs de ponts » ...
 - e.** De collaborer avec le pôle communication de la Province en cas de sollicitation par un média externe.
 - f.** D'insister sur les appels aux dons et de soigner le réseau de nos donateurs, en veillant aux gestes de remerciements.

- 59.** Nous organiserons de petits modules de formation à la communication (création de vidéos, utilisation des réseaux sociaux, rédaction d'articles, prise de parole en public...), notamment à l'occasion des rassemblements organisés par la Province (ex : les forums missionnaires).

- 60.** Nous étudierons le modèle économique de la revue.

Accueil des confrères spiritains

Le chapitre général de Bagamoyo II rappelle : « Il est important de trouver des personnes compétentes pour faciliter le processus d'intégration des confrères qui arrivent dans une nouvelle culture. La désignation d'un mentor pour les nouveaux arrivants dans une communauté facilite grandement leur intégration (Guide des affectations missionnaires). » (Bagamoyo II n°103).

La province précise divers points sur ce sujet :

- 61.** Nous ajouterons la commission « accueil des confrères spiritains » dans la liste de l'État du personnel et désignerons un responsable.
- 62.** Nous veillerons à créer un processus d'immersion pour faciliter l'intégration des confrères :
 - Participation à une session « *Welcome* »,
 - Découverte de la province spiritaine de France et de ses engagements,
 - Découverte des us et coutumes de l'Église de France, de l'Église locale...
- 63.** En lien avec la communauté d'accueil, nous proposerons un référent au confrère.
- 64.** Nous veillerons à élargir la possibilité de l'accueil des nouveaux confrères dans les familles des profès et des associés (week-end, vacances). Chaque année, un appel sera lancé.
Nous veillerons à la formation des accueillants : familles des confrères, associés.
- 65.** Le conseil provincial prendra le temps nécessaire avant de confier des responsabilités aux confrères nouvellement arrivés.
- 66.** Nous inclurons aux rencontres annuelles proposées aux confrères en affectation missionnaire, à ceux qui sont nouvellement arrivés en France et qui ont déjà eu une expérience missionnaire ailleurs.

Animation des Maisons d'Aînés (AMA)

Le chapitre de 2021 souhaitait que chaque confrère puisse vivre une retraite paisible et profiter de sa vie religieuse jusqu'au bout. Ces nouvelles orientations invitent à poursuivre cet accompagnement :

- 67.** Nous continuerons la réflexion autour du « bien vieillir dans nos maisons d'aînés » afin de maintenir vivant l'esprit missionnaire de nos communautés d'anciens.
- 68.** Les responsables de communauté veilleront :
 - Au bien-être des confrères âgés.
 - À leur accompagnement spirituel et psychologique,
 - À leur implication dans une vie communautaire participative.
- 69.** Nous ferons en sorte de promouvoir la formation continue des membres de la commission, en sollicitant si besoin des aides extérieures pour assurer la qualité et la pertinence de l'accompagnement (RVS n°147.1).
Nous préparerons tout spécialement ceux qui prendront la charge de supérieur de nos communautés d'aînés.
- 70.** Nous chercherons à promouvoir des formations d'Assistant éducatif et social (AES) pour les confrères, les Sœurs et le personnel de nos maisons d'aînés.
- 71.** Nous continuerons à faire appel à des bénévoles pour l'animation et divers services dans nos communautés d'aînés.
- 72.** Nous évaluerons la possibilité de collaboration avec d'autres maisons de retraite d'instituts religieux.
- 73.** Nous continuerons à proposer à nos confrères l'EHPAD « *Africa* » de Nogent comme maison de retraite possible pour des spiritains.
- 74.** Nous organiserons tous les deux ou trois ans une rencontre entre les différentes communautés d'aînés.
- 75.** Nous inviterons nos confrères avançant en âge à participer à une session de préparation à la retraite.
- 76.** Nous veillerons à la mise aux normes et à la sécurisation de l'infirmerie et de l'ensemble du troisième étage de la communauté des anciens à Chevilly.

RESSOURCES POUR L'ANIMATION

MESSAGE ET DÉCLARATION

SYNTHÈSE DES CARREFOURS

MESSAGE FINAL DU CHAPITRE PROVINCIAL

Chers confrères et membres de la famille spiritaine,

Au terme du Chapitre provincial de France, tenu au Centre d'accueil spiritain de Chevilly-Larue, du 19 au 29 juin 2024, nous voulons rendre grâce à Dieu avec vous pour l'ensemble du déroulement des travaux effectués dans un esprit de prière, de fraternité, d'ouverture et de discernement. Fruits d'une méthodologie nouvelle expérimentée depuis l'étape préparatoire puis en équipes *World Café* et en assemblée plénière, ces travaux ont été éclairés par la parole de Dieu : « *Il les envoya deux par deux...* » (Lc 10, 1). Chaque capitulant, à sa manière, a participé aux réflexions et échanges et peut avoir le sentiment du service accompli.

Les textes issus du Chapitre résonneront comme une polyphonie dans laquelle chaque voix est incluse. Ils nous engageront tous et toutes à une redynamisation de notre **vie fraternelle**, de notre **partage des responsabilités**, du **caractère spiritain** de nos engagements apostoliques et du désir d'**aller plus loin en collaboration**. Ces quatre orientations sont les quatre semences que le Chapitre donne à la Province et à tous ceux et celles qui s'associent à elle pour huit années à venir.

En tenant compte de nos moyens et en délimitant nos objectifs, vivons joyeusement notre mission spiritaine en province de France. Elle est porteuse de sens et parle aux hommes et femmes de notre temps.

Assurés par la constante prière de nos fondateurs, Claude Poullart des Places et François Libermann, entrons dans un élan missionnaire renouvelé.

Avec la grâce de l'Esprit Saint, nous vous invitons à rester confiants et unis en un seul cœur et une seule âme.

Les capitulants

Chevilly-Larue, le 27 juin 2024

*« Est-ce que le vase d'argile dit au potier : Pourquoi me fais-tu de la sorte ?
Ne se laisse-t-il pas façonner selon le bon plaisir de celui qui le travaille ? »*

François Libermann, ND VI, 268

À L'ÉCOUTE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Déclaration du chapitre provincial

1. Les spiritains de la Province de France se sont réunis en assemblée capitulaire du 19 au 29 juin 2024. Il s'agit de l'instance la plus importante des spiritains en mission en France ou envoyés en mission dans d'autres pays. Elle est chargée de relire le vécu et de donner les orientations pour l'avenir.

2. Depuis de nombreuses années, nous avons été confrontés à l'horreur des violences sexuelles. En 2013, nous avons élaboré des orientations pour la protection des mineurs. Nous avons reçu le rapport de la CIASE et nous nous efforçons de mettre en œuvre ses recommandations. En chapitre, nous avons réfléchi à nouveau sur la question des violences sexuelles commises par certains de nos confrères. Nous avons ainsi répondu à l'invitation du Chapitre général de la Congrégation de 2021 qui nous a demandé d'en faire une priorité. (Bagamoyo II n°60 – 81).

3. Nous sommes conscients que ces violences sont un mal absolu. Nous voulons ici redire notre honte pour les agressions dont certains confrères ont été les auteurs, y compris pour celles qui ont eu lieu dans un passé lointain et dont les auteurs sont décédés. Nous sommes conscients que, pour les victimes, il n'y a pas de prescription concernant les blessures que ces agressions ont initiées. Pour le mal commis par les confrères spiritains, et pour la manière dont notre congrégation a pu manquer à ses responsabilités, nous demandons pardon.

4. Pour nous aider dans notre réflexion, nous avons entendu le témoignage d'une personne victime qui avait pris contact avec la congrégation. Elle était accompagnée par un membre de la CRR (Commission Reconnaissance et Réparation mise en place par les congrégations religieuses). Son témoignage nous a permis de comprendre combien les victimes sont meurtries et touchées dans toutes les dimensions de leur vie et que les agressions ont des conséquences sur le long terme. Son cheminement avec la CRR et avec la congrégation a été important pour elle et pour la province de France.

5. Pour l'avenir, après avoir commencé un parcours avec la CRR et remis des lettres de reconnaissance de responsabilité à plusieurs personnes victimes, nous faisons du suivi de ces situations une priorité :

- En écoutant les victimes qui prennent contact avec nous et en les aidant à faire un chemin avec la CRR si elles le souhaitent.
- En continuant de nous engager dans une démarche de reconnaissance et de réparation en lien avec la CRR.

- En allant plus loin dans la prévention, notamment en nous donnant une obligation de moyens pour que plus aucun membre de la famille spiritaine et de ses collaborateurs n'agresse des personnes ou exerce quelque emprise sur elles. À cet effet, nous avons réactualisé le protocole pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables. Il sera consultable sur le site de la province (www.spiritains.org). Nous demanderons à chaque membre de la famille spiritaine un engagement signé pour établir des relations saines avec toute personne. Nous proposons que tous s'engagent dans une formation continue où ces questions sont abordées et nous voulons identifier les situations et conduites à tenir pour éviter les relations ambiguës.

6. Nous souhaitons que ces dispositions nous permettent d'établir la confiance avec tous ceux et celles qui cheminent avec la congrégation, afin que chacun puisse vivre dans un environnement sûr.

Les capitulants

Chevilly-Larue, le 27 juin 2024

Synthèse des carrefours sur les quatre orientations

Texte n'ayant pas fait l'objet d'un vote

La démarche synodale de l'année précédant le chapitre et aboutissant aux orientations est décrite dans le texte 'Chapeau' aux quatre orientations.

En annexe du texte capitulaire, voici le relevé des constats, propositions, signes et besoins de chaque carrefour du Chapitre, qui **n'ont pas fait l'objet d'un vote**, mais que le Chapitre a souhaité garder **pour référence**.

Pendant le Chapitre, chacune des orientations a fait l'objet d'une présentation par l'animateur-consultant⁴ qui rappelait les points essentiels entendus lors des étapes précédentes, suivie d'un temps de travail assez long en carrefours de huit confrères, de représentants des associés et des fraternités, avec les invités extérieurs.

Les carrefours du Chapitre ont parcouru quatre étapes :

1. Discussion sur les constats, expression d'un accord ou pas, enrichissement des constats ;
2. Propositions pour mettre en œuvre l'orientation formulée ;
3. Identification des signes ou des résultats qui permettront de dire que le but a été atteint. Par exemple : 'La joie est un indicateur de motivation'⁵ ;
4. Expression d'un accord ou désaccord avec l'orientation, avec éventuellement des modifications à la formulation.

Enfin, la remontée des carrefours a permis de préciser et d'ajouter des éléments : tout cela a été recueilli par le secrétariat du Chapitre et par Étienne.

Une matinée a suivi pour présenter au Chapitre la formulation de chaque orientation retenue par la commission centrale du Chapitre : les orientations ont été amendées et approuvées. La semence a donc été sélectionnée par le Chapitre pour être plantée dans la bonne terre de la Province, dans le cœur, la vie et les projets de nos communautés, commissions et comités et dans chacune de nos vies.

De quelle plante vient chaque semence, quelles conditions climatiques, météorologiques ou de terrain ont conduit aux caractéristiques propres de la semence ? On peut bien entendu se référer au Rapport précapitulaire, en particulier aux pages 19-21. Nous synthétisons ci-dessous les paroles d'introduction d'Étienne avant chaque temps de travail sur chaque orientation, suivies des travaux des carrefours.

⁴ M. Étienne Fiessinger. <https://www.ezalen.com>

⁵ 'La joie est un indicateur de motivation', parole d'Étienne Fiessinger.

Orientation n°1 sur la vie fraternelle

Introduction par Étienne Fiessinger :

« Le questionnaire a fait ressortir : - une certaine méconnaissance ou un manque d'intérêt pour le ministère les uns des autres ; – une moindre présence à des temps communautaires institués, comme la prière quotidienne ; - des attentes de développer les relations des communautés de profès avec les associés et les fraternités ; - le souhait d'améliorer l'interculturalité et l'accueil, l'intégration de ceux qui arrivent de l'étranger. Mais la vie fraternelle peut aussi être fragilisée par la lourdeur des responsabilités que portent certains, qui conduisent à des propos désabusés et des inquiétudes sur l'avenir. Et nous sommes dans 'la société des individus', dans laquelle s'affirment plus fortement des besoins personnels, le souhait d'affirmer sa singularité, et une certaine résistance à l'autorité. »

Les constats

- Il existe différentes perceptions/compréhensions de la vie fraternelle selon les origines culturelles, générationnelles, numériques (nombre de membres d'une communauté).
- La dynamique entre grandes et petites communautés n'est pas la même. Il n'y a pas de lieu commun. Beaucoup de choses se définissent en fonction de la taille des communautés.
- Nous avons tendance à mettre l'accent sur le cléricisme plutôt que sur la fraternité ou les rapports fraternels. Il y a une « crise » dans la vie des communautés.
- L'engagement pour les activités pastorales prend rapidement et souvent le dessus sur la vie fraternelle.
- Quasi-absence de temps passé gratuitement entre nous, souvent considéré comme un temps annexe.
- Posons-nous une question : qu'est-ce qui est premier quand on vit ensemble ? La fraternité, le sentiment d'appartenance à une famille doivent être le fondement de notre vie de communauté.
- Parfois, les relations extérieures prennent le dessus sur les relations internes. Pourtant, s'il nous manque un témoignage de vie communautaire fraternelle, il nous manque quelque chose.
- La marche d'une vie de communauté fraternelle dépend des personnes, de leur histoire personnelle, de leur éducation, de leur passé et présent.
- La vie communautaire est un témoignage.
- L'ancrage de la communauté dans le quartier témoigne d'un intérêt pour la vie des gens.
- Il y a des risques de confusion dans le regard qu'associés ou membres de fraternité peuvent porter sur la vie de communauté.

- Nous manquons d'espace de partage entre confrères mais est-ce un manque d'intérêt ?
 - À la rue Lhomond, nous n'avons pas d'espace physique. Et on ne prend pas le temps de partager vraiment. Ce n'est pas un manque d'intérêt. En fait, on ne s'en donne pas les moyens.
 - À Wolxheim : on ne profite même pas du temps du repas. Certains sont pressés de partir pour s'installer devant la TV ou devant l'ordinateur. À certaines tables, on traîne un peu à la fin du repas. Ceux qui ont accepté de nettoyer les tables bousculent ceux qui sont assis.
- Les obstacles à la vie fraternelle sont nombreux : téléphone, TV, ordinateur et les situations de handicap (mauvaises auditions).
- Des absences aux temps communautaires institués : prière, repas. Parce qu'on est dans l'activisme. Chacun pour soi ! La diversification des tâches rend difficiles les rencontres.
- Certains font des efforts : départ à 8 h le matin et retour à 18 h 30.
- Une occupation extérieure peut devenir un alibi pour ne pas être présent ou ne pas écouter ce que le confrère a envie de partager. La personne qui téléphone a plus d'importance que le confrère de communauté.
- Ce sont les associés qui se rapprochent de la communauté. Le contraire n'est pas vrai. Pour les fraternités, un confrère est lié à la fraternité, mais sans plus.
- À Auteuil, tout se passe à l'extérieur.
- Des clichés inamovibles sur l'interculturalité : cela crée des tensions. Pourtant, l'accueil des confrères qui viennent d'ailleurs est très important. Les préjugés sont un blocage à la vie fraternelle.
- Un manque de bienveillance entre nous. Il y a aussi le doute et la peur d'être jugé.

Les propositions

1. Se donner en communauté des points de repères.
2. Élaborer/mettre en place un projet communautaire et y être fidèle, le relire. Le projet communautaire doit être en lien avec les orientations du chapitre provincial.
3. Demander à chaque communauté de faire l'auto-évaluation annuelle de son projet communautaire.
4. Avoir un rythme régulier de réunions communautaires.
5. Prendre des moments de récollection, avoir des temps de partage spirituel.
6. Travailler le lien avec les associés et les fraternités.
7. Mettre en place des équipes de vie (cela aide pour la surdit ). Il y a un b mol : certains refusent absolument de faire partie d'une  quipe de vie.
8. S'imposer une journ e communautaire (sans engagement ext rieur) et s'y tenir absolument (r gle d'or).

9. Être plus collectif dans le rapport aux Fraternités : il faut que le confrère responsable invite un autre confrère.
10. Fêter les anniversaires.
11. Servir le café ailleurs qu'à table.
12. Dépasser les clichés : se faire confiance, car pas de fraternité sans confiance.
13. Susciter des rencontres hors cadre : par exemple partager des moments communautaires chez les associés, les familles des confrères...
14. Pour les confrères qui viennent d'ailleurs, initier. Les accueillir pour les aider à entrer dans la culture française. Donner la possibilité de passer les congés dans les familles.
15. Mieux prendre en compte l'avis des membres des communautés dans les choix de composition des communautés (notamment lorsqu'il y a des profils « sensibles »).
16. Valoriser le service des autres.
17. Veiller à la bonne qualité de la table.

Les signes de réussite

- ✓ On se connaîtra mutuellement. On saura partager en profondeur et vivre des moments de pardon, l'humilité entre nous. On pourra se montrer en communauté tel qu'on est. Il y aura de joie à nous retrouver entre confrères, un intérêt manifeste à se retrouver, un intérêt pour les autres.
- ✓ Lorsque la communauté sera féconde, que les membres seront capables de se porter les uns les autres, de partager/rapporter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont fait.
- ✓ Il y a aura des signes visibles pour les gens qui nous voient vivre ensemble.
- ✓ Nous serons en mesure de vivre ensemble les temps forts de la Congrégation avec les associés et fraternités.
- ✓ Lorsque nous aurons la réunion régulière d'une équipe de vie pour prier et célébrer ensemble.
- ✓ Lorsqu'il y aura des temps obligatoires, surtout dans les petites communautés. Avec son inscription dans le journal communautaire.
- ✓ Quand nous partagerons des joies et des peines.
- ✓ Quand il y aura de l'humour.
- ✓ Quand j'accepterai que l'autre me surprenne par sa jeunesse, sa sagesse, sa culture...

Concernant la formulation de l'orientation

- La communauté est le socle de la mission
- Affirmer la vie fraternelle comme première mission
- Mettre la vie fraternelle au cœur de notre mission
- Choisir et construire la vie fraternelle comme première mission.

Orientation n°2 sur l'exercice des responsabilités

Introduction à la seconde orientation par Étienne Fiessinger :

« Le questionnaire a fait ressortir le souhait que la Province laisse plus de place aux laïcs : il faudra réfléchir aux domaines concernés par cette évolution, et aux attitudes des profès appelés à 'lâcher prise' dans ces lieux. Il a été demandé de revoir les modes de prise de décision, en favorisant la participation au discernement et aux prises de décision, en revoyant la place des commissions, en consultant plus largement durant un temps plus long de discernement, en renforçant le dialogue entre équipe provinciale, conseil et confrères concernés. Enfin, l'organisation de la gouvernance pourrait évoluer, en réfléchissant au nombre de membres de l'équipe provinciale, à la place des gestionnaires et de laïcs associés dans la gouvernance. »

Les constats

- Il y a une ouverture de l'équipe provinciale au travail des commissions, de la subsidiarité. L'équipe provinciale reçoit un compte-rendu complet des travaux des commissions.
- Les commissions n'ont pas toujours assez de responsabilité et on est d'accord pour leur en donner plus. Pour quelles raisons : on a besoin de moyens, de formation pour animer certaines commissions et les maisons d'âinés. Nous devons être en complémentarité les uns les autres.
- Sur le principe, nous sommes d'accord pour que les laïcs soient associés à la gouvernance de la province. Mais nous constatons des réticences à certains changements de la part de ceux qui ont connu les anciennes méthodes.
- Nous ne faisons pas suffisamment la différence entre laïcs associés et Laïcs professionnels salariés. Il y a du flou dans ce terme de laïcs qui mêle laïcs associés à la mission et laïcs avec contrat de travail (parfois associés), bénévoles.
- Il y a un accord pour accueillir et travailler avec des laïcs professionnels dans des champs de compétence bien ciblés : finances, accueil, etc. Nous constatons d'ailleurs une ouverture dans tous les domaines, y compris dans des postes de gestionnaires. La question de la place des laïcs ne se pose plus, elle s'impose : à cause de notre effectif et du désir de diffusion du charisme et de la spiritualité. Mais est-ce que les confrères connaissent les ressources que constituent les laïcs ?
- Nous ne donnons pas toujours suffisamment de place aux gestionnaires. C'est une question de compréhension et de confiance.
- Une difficulté des profès à lâcher prise (alors que c'est bien que des non-profès soient à des postes clés).
- Place importante des commissions mais articulation difficile entre les commissions ou les groupes chargés de travailler sur un sujet et les confrères.

Impression que les commissions travaillent, mais comment sont prises les décisions ensuite ?

- Du flou dans les commissions : on ne fait pas assez confiance au travail des commissions. On manque de transparence dans les nominations : quel discernement y a-t-il dans l'appel dans les commissions ?
- Le Conseil provincial ne suscite pas assez le discernement des communautés. Impression que la consultation (information) de la communauté n'est pas suffisante.
- Parfois nous sommes dans la confrontation au lieu de la concertation.
- La préparation du chapitre a été une belle illustration de la démarche synodale.
- Le binôme supérieur – économiste ne fonctionne pas toujours bien. Parfois ça coince grave ! En termes de synodalité : faire avec.
- Un associé peut avoir sa place : mission et gouvernance avec les associés.
- Il y a des difficultés de communication : les outils sont là, mais on ne s'en sert pas toujours. En particulier : il n'y a pas assez de communication sur les raisons de certaines décisions : fermeture des communautés, situation des personnes... Plusieurs décisions rapides ont été prises et laissent à certains des blessures.
- Il y a un manque d'encouragement au sein de province.
- Sur la gouvernance, on entend souvent : « on a toujours fait comme ça ». Il y a très peu de questionnements possibles.

Les propositions

1. Discutons d'abord en chapitre du principe d'entrée d'un/e laïc/que au conseil provincial. Oui ou non, sommes-nous d'accord ? Si cela est envisagé, procéder à une consultation comme on le fait pour les autres membres profès du conseil provincial.
2. Bien définir les rôles pour les laïcs (associés, bénévoles et salariés, surtout cadres). S'assurer de la disponibilité des laïcs.
3. Travailler à faire en sorte que le conseil provincial ne rassemble pas seulement des délégués/représentants des commissions qui n'agissent pas sur l'ensemble de la province. Renforcer le travail collégial.
4. Étoffer l'équipe provinciale du fait de la charge importante de travail.
5. Déléguer certaines responsabilités de l'équipe provinciale aux commissions.
6. Renforcer les consultations de la part de l'équipe provinciale sur certaines questions (comme les grands emprunts, les fermetures de maisons, etc.).
7. Côté confrères, apprendre à faire confiance aux laïcs, à partager les responsabilités ou à lâcher prise.
8. Faire confiance aux responsables car informer ne signifie pas tout dire.
9. Souligner l'importance du conseil de maison. Dans grande communauté, que chaque entité puisse faire entendre sa voix.

10. Si l'on veut collaborer avec des spiritains associés, revoir notre manière de faire. Qu'il y ait des associés dans les commissions. Et bien communiquer avec le bureau des associés avant de mettre les associés dans des commissions.
11. Peut-être revoir le nombre des commissions, avec une feuille de route précise, avec une méthodologie.
12. Sur des questions de décisions ou de mission, le conseil provincial peut demander à la communauté concernée un discernement.
13. Continuer à s'inspirer de la réflexion sur la synodalité.
14. Pas de 4^e dans l'organisation de la gouvernance.
15. Faire un appel à la mission des laïcs (ressources humaines + diffusion de la spiritualité et du charisme spiritains). Aller jusqu'à lever les tabous (argent) pour la diffusion de la spiritualité et du charisme.
16. Travailler à une reformulation et une appropriation par les laïcs de la spiritualité et du charisme spiritain. Ne pas avoir peur, oser la reformulation.
17. Mieux repérer les compétences des laïcs qui sont avec nous.
18. Développer la formation aux métiers de leadership pour les confrères.
19. Aller vers la professionnalisation de notre manière de faire :
 - S'assurer de la réception des messages.
 - Développer l'écoute mutuelle pour travailler ensemble.
 - Définir les responsabilités de chacun avant de les coordonner.
 - Travailler à une nouvelle articulation entre les commissions et le conseil provincial : intégrer les responsables des commissions transversales au conseil provincial.
20. Ralentir le rythme des projets mis en route.

Les signes de réussite

- ✓ La bonne santé de l'équipe provinciale.
- ✓ Plus d'adhésion, donc moins de sentiments d'aigreur, plus de confiance au projet missionnaire de la province.
- ✓ Moins de ressenti d'opacité.
- ✓ Chaque commission fait une évaluation régulière (au moins annuelle).
- ✓ Des lettres de mission et des fiches de poste.
- ✓ La province a travaillé les résultats du travail sur le synode et s'en inspire. Notamment la capacité de partir de la base.
- ✓ Si les conseils de communautés continuent de bien fonctionner.
- ✓ Si les confrères s'intéressent à rencontrer les fraternités et à la vie des personnes.
- ✓ Si on a repéré les compétences autour de nous et les compétences qui nous manquent

Concernant la formulation de l'orientation

Pas de propositions alternatives mais formulation à muscler.

Orientation n°3 sur le caractère spiritain de nos engagements

Introduction à la troisième orientation par Etienne Fiessinger :

« Les **engagements apostoliques** ne sont pas toujours vus ou vécus comme correspondant au caractère propre des spiritains. Les réponses au questionnaire ont montré des évaluations divergentes concernant l'utilité pastorale et la conformité au charisme de certains engagements : les communautés en paroisse, les centres d'accueil ; et des différences selon les générations concernant l'urgence apostolique et la qualité de service. À la question de savoir si profès et associés vivent conformément au charisme spiritain qu'ils professent (appelé 'alignement sur le charisme et les fondamentaux') 38% n'étaient pas d'accord. Le sujet des paroisses revient souvent, ainsi que la pédagogie pour les jeunes, les fraternités, et une demande de renforcement de nos engagements vers les publics les plus fragiles, par la mission 'en sortie'. Le projet missionnaire aujourd'hui peut interroger les modèles de pauvreté qui ont évolué. La transmission du charisme dans la famille spiritaine peut être améliorée. »

Les constats

- Les avis sont partagés. Il y a des prises de parole sur le charisme spiritain en lien avec ce qui est vécu. Ce charisme est expliqué, on en parle (ex : au cours d'une célébration cette année à Fameck, l'un ou l'autre confrère a dit, publiquement, ce que nous sommes).
- Il y a un socle spiritain, poullartien, libermanien. Dans le contact que les gens ont avec les spiritains, on entend parler d'ouverture (spiritains sont ouverts), de disponibilité (spiritains sont disponibles), de l'accueil (spiritains sont accueillants). Donc, il se vit quelque chose de spécifiquement spiritain même si on n'arrive pas à trouver des mots. Il y a quelque chose de spiritain qui se transmet. L'accent spiritain est mis dans certains événements (par exemple dans le cadre du centenaire d'Apprentis d'Auteuil).
- Selon certaines représentations extérieures : les spiritains sont dans l'administration et pas assez engagés autrement auprès des pauvres (allusion explicite à Auteuil).
- Il y a encore une manière très traditionnelle/traditionaliste de se représenter les engagements spiritains (ex. gestion d'une paroisse).
- Le constat semble bien fondé en ce qui concerne le ministère en paroisse. La question se pose de savoir si nous sommes vraiment attentifs à notre charisme spiritain : attentifs aux appels d'aujourd'hui.
- Nos fondateurs étaient à contre-courant de leur société. Leur intuition fondatrice s'est exprimée comme « protestation » au nom de l'Évangile.
- Il est clair que l'Œuvre d'Auteuil reflète bien notre charisme.
- Nous ne parlons pas assez de notre « spiritanité ».

- Nous confirmons que nous ne dégageons pas assez de temps pour le ressourcement spirituel.
- Dans les maisons d'aînés, il y a des sollicitations des paroisses pour aider aux messes dominicales ou des sollicitations de communautés de religieuses pour célébrer la messe ou pour les confessions. On répond à des demandes.
- Il y a des engagements dans les aumôneries de prisons, des engagements dans l'accompagnement de la fraternité des îles, des engagements en paroisse : là où nous sommes, nous sommes envoyés vers des gens plus pauvres : migrants, personnes des îles, quartiers déshérités (attention aux cultures et au dialogue interreligieux). Mais on ne propose pas la spiritualité spiritaine dans les paroisses. Il n'y a pas de signes qui nous distinguent des autres (comme les jésuites par exemple).
- Une difficulté : se mettre d'accord pour que la communauté porte un projet ensemble parce que chacun a son travail. D'où un manque de dialogue entre les membres de la communauté, des difficultés pour se retrouver. C'est notamment lié à la diversité des ministères dans une même communauté.
- Pour la prise en charge de paroisses : comment le choix est-il fait ? Est-ce que la décision retombe sur le conseil provincial ? Nous avons l'impression que peu de gens entrent dans le discernement.
- On est dans une Église où il manque d'ouvriers.
- Dans les maisons d'accueil, on fait de l'accueil passif. Nous ne sommes pas tournés vers la transmission du charisme spiritain.
- On ne valorise pas assez la dimension spiritaine de nos engagements : quelle saveur spiritaine donnons-nous à notre apostolat, y compris dans une pastorale classique ? Dans l'aumônerie des prisons, on utilise la spiritualité spiritaine. Sinon, on ne valorise pas les écrits de nos confrères. Mais nous ne faisons pas de relecture en communauté. Nous n'avons pas d'indicateurs. Même si parfois des personnes nous disent : « on voit bien que vous êtes spiritains ».
- Éparpillements de nos engagements.
- Fonctionnement solitaire. Apostolats liés à des personnes et pas suffisamment communautaire. Le projet spiritain est souvent identifié à une seule personne. Parfois celle-ci influence les décisions sur notre engagement
- Nous sommes parfois tentés de copier les autres (ex : JPIC).
- Nous ne tenons pas suffisamment compte de ce qui se voit et dit des rapports des commissions.
- Il n'y a pas d'insistance sur le caractère missionnaire qui nous est propre par exemple l'interculturel, l'intergénérationnel.
- Nous ne sommes pas habités par nos choix de missions.

Les propositions

1. Avoir une plus grande ouverture des engagements. Aller vers d'autres réalités différentes (des « tiers lieux » qui permettent de rencontrer des personnes et de vivre notre charisme).
2. Favoriser l'unité missionnaire.
3. Mettre l'accent sur la manière spiritaine d'investir un lieu, la manière d'assumer un titre.
4. Renforcer des engagements comme : la présence/pastorale des migrants, l'aumônerie des étudiants étrangers.
5. Développer nos ressources/outils pour nous faire connaître : proposer des temps de témoignages simples de la vie/spiritualité spiritaine dans nos lieux d'accueil ou se déplacer pour faire ces témoignages.
6. Élaborer une théologie pratique : en général, on sait ce qui est spiritain dans nos lieux d'engagement. Mais on ne sait pas toujours l'articuler, le systématiser. Il faut aller plus loin sur les questions d'écriture/publications sur ce que nous sommes et ce que nous faisons.
7. En communauté, prendre le temps de relecture continue des engagements de chacun, avec une grille de relecture, à la lumière des intuitions de nos fondateurs. Faire des relectures en communauté avec des indicateurs pour le projet communautaire. Par exemple, une relecture lors de réunions communautaires chaque semaine. On peut s'aider pour cela de la RVS. Il faut vraiment apprendre à faire des relectures.
8. Construire ensemble le caractère transversal de nos engagements pour définir un projet communautaire.
9. Que des confrères soient affectés à préparer des programmes de sessions dans nos maisons d'accueil, comme mission principale. Qu'ils soient formés à cela afin de proposer des activités spiritaines, avec des temps de formation dédiés. Pour cela, il faut former des confrères avec une ouverture aux dimensions culturelles, sociologiques...
10. Faire en sorte que notre présence missionnaire dans un lieu donné s'enracine dans le paysage. Ne pas vivre en autarcie.
11. Se redonner l'envie de puiser à nos sources.
12. Prendre du temps pour faire des « haltes spirituelles ».
13. Mettre l'accent sur la pastorale des jeunes en proposant la spiritualité spiritaine.
14. Qu'on se forme après avoir fait un discernement.
15. Être à l'écoute de l'Église locale et définir un projet ensemble.
16. Redéfinir notre mission en France.
17. Définir quels sont les critères qui nous définissent en tant que spiritains.
18. Travailler l'interculturalité, l'internationalité, la rencontre des périphéries (le monde rural en France) interreligieux et inter convictionnel (les non croyants...).

Les signes de réussite

- ✓ Lorsque les gens viendront chez nous par le simple fait que nous sommes spiritains, qu'ils nous reconnaissent comme spiritains (parodier l'Évangile : « c'est par l'amour que... »)
- ✓ Continuer les engagements à la DCC, *Spiritus*, qui donnent à voir notre charisme.
- ✓ On aura réussi si on a une autre communauté spiritaine à Chevilly dans ce site de la pastorale d'accueil.
- ✓ Lorsque les gens peuvent facilement entrer chez nous, à temps et à contretemps !
- ✓ Lorsque chaque confrère peut se sentir à l'aise de parler du charisme et de la spiritualité spiritaine.
- ✓ Propositions de sessions sur des thèmes plus liés aux spiritains.
- ✓ Le nombre de confrères formés à la relecture.
- ✓ Des relectures régulières (une fois par trimestre ?) lors de réunions de communauté consacrées à cela.
- ✓ Projet communautaire effectif et revu régulièrement.
- ✓ La visibilité des rencontres.
- ✓ Lorsqu'il y a des liens tissés communautairement et non individuellement.
- ✓ Relecture de nos projets communautaires.
- ✓ Unité dans la vie fraternelle, religieuse, comme signe d'une harmonie.

Concernant la formulation de l'orientation

- Des éléments pour enrichir la réflexion : il n'est pas question de « prioriser » mais de « revivifier » notre charisme dans nos engagements. Mettre l'accent sur l'esprit de « faire vivre ».
- Donner la priorité au caractère spiritain de nos engagements.
- Prioriser le caractère spiritain de nos engagements : y mettre du sel spiritain.
- Prioriser et expliciter le caractère spiritain de nos engagements.

Orientation n°4 sur les collaborations

Introduction à la quatrième orientation par Étienne Fiessinger :

« *La collaboration touche :*

- *les communautés où sont vécus des apostolats trop individuels, et où, parfois, la charge des engagements empêche de pouvoir collaborer ;*
- *la famille spiritaine où la collaboration n'est pas toujours facile ;*
- *le niveau ecclésial où la Province collabore plus ou moins avec des instances diocésaines ou d'autres communautés d'Église.*

Les faibles notes du questionnaire concernant la 'Qualité de service' ne sont-elles pas le reflet de difficultés dans la collaboration ?

Il était aussi fortement souhaité de pouvoir développer des partenariats avec d'autres congrégations. Cela pourrait être vécu dans le travail pastoral ; dans une maison de retraite commune avec d'autres ; par des liens avec les associations de proximité, pour travailler plus étroitement pour la solidarité ; dans la formation des scolastiques et le volontariat. Étienne cite un verbatim : « Fraternités et Associés : une manière de vivre ensemble la mission. On est dans la famille spiritaine, mais l'enjeu c'est d'être membres de la Congrégation. » La professionnalisation est en cours dans les différents lieux, et cela aussi demande de la collaboration. »

Les constats

- Nous sommes d'accord avec les trois niveaux de distinction de la collaboration : communauté, famille spiritaine et Église. Mais ajout d'un quatrième niveau de collaboration plus générale dans la société (ex : soirées de la Maison-mère avec l'invitation de personnalités politiques pour animer des conférences).
- Il y a aujourd'hui moins de domaines de collaboration avec nos sœurs spiritaines. Il y a très peu de visibilité de la collaboration avec les personnes qui vivent notre spiritualité (les spiritaines, les sœurs CIMKO...). Il y a un effort à faire à ce niveau pour rétablir l'ordre de notre histoire commune. La collaboration est difficile aussi avec les autres congrégations qui ont peur de mourir.
- Il y a une collaboration avec d'autres congrégations en matière formation, Faculté Loyola Paris, revues spiritaines, revue *Spiritus*, l'implication aux activités de la CORREF, etc. Mais il n'y a pas tant de collaborations que ça avec d'autres congrégations (mis à part avec les religieuses dans les maisons d'âinés et à AA). À noter une belle expérience avec les SMA à la rue Lhomond et aussi à Nantes pour la préparation des baptêmes et des mariages. C'est la CORREF qui aide à vivre en collaboration. L'EMI permet un travail avec d'autres congrégations (qui apprécient notre apport spiritain).
- Nous vivons déjà beaucoup de collaborations en Église, dans les différents diocèses (paroisses) avec des congrégations (féminines) et à Auteuil, à la DCC, Église verte... Avec les institutions de l'Église de France, on peut aussi citer :

- l'Institut Catholique de Paris, les paroisses avec les insertions des jeunes profès en formation initiale, la CIASE, programme de formation systématique des prêtres *fidei donum* aux Facultés Loyola Paris. À noter aussi :
- Collaboration avec le diocèse pour l'accueil des confrères prêtres venus d'ailleurs.
 - Pastorale des jeunes : en collaboration avec d'autres congrégations et prêtres.
 - Les prisons comme lieux de collaboration.
 - Les collaborations avec les prêtres diocésains qui sont sur un secteur pastoral.
- Collaboration simultanée avec la société et l'Église dans les domaines de l'écologie et du musée d'art et d'histoire (Allex).
 - Au niveau associatif : c'est plus au niveau de l'individu qu'avec la communauté. Parfois, dans la communauté, on ne sait même pas qui est dans une association. En même temps, c'est difficile qu'une communauté tout entière soit engagée dans une association parce que tous n'ont pas les mêmes centres d'intérêts.
 - Dans nos collaborations, importance d'AMOS et de la DCC.
 - Nous collaborons avec d'autres circonscriptions. Le lien avec d'autres provinces européennes existe.
 - Au niveau communautaire nos engagements sont parfois trop personnels.
 - Nous avons des atouts :
 - Nous avons une facilité naturelle à collaborer avec les laïcs.
 - Nous avons une qualité d'ouverture pour aller à la rencontre.
 - Nous ne sommes pas dans un regard pessimiste, nous accueillons (cas des maisons d'ainés).
 - L'internationalité est un atout dans la collaboration interne.
 - Concernant la collaboration avec les laïcs (salariés), c'est parfois difficile pour les confrères de lâcher prise. Peut-être nous n'avons pas assez expliqué. Nous pouvons avoir peur de ne pas être maîtres de notre vie. En même temps, il y a des exemples qui marchent bien : la maison de Wolxheim par exemple. Il y a un caractère professionnel à la collaboration avec les laïcs salariés.
 - La collaboration avec les laïcs n'est pas nouvelle mais notre positionnement vis-à-vis d'eux change...
 - Il y a des bonnes pratiques en matière de collaboration :
 - Les Associés reçoivent des lettres de mission. On fait appel à eux parce qu'ils ont des compétences.
 - Aux Apprentis d'Auteuil, tous les directeurs d'établissement reçoivent aussi une lettre de mission du provincial de France.
 - Il y a de bonnes collaborations avec des bénévoles (auprès des malades ou dans l'accueil à Chevilly).
 - La synodalité est un appel à la collaboration en Église.

- On est parfois en décalage par rapport aux jeunes d'aujourd'hui. Comment les rejoindre ? Faisons-nous suffisamment place aux jeunes dans la Congrégation ?
- Il n'est pas toujours facile de rentrer en contact avec d'autres congrégations de la même ligne spirituelle. Y a-t-il un désir réciproque ?
- Concernant la formation : manque de laïcs dans la formation.
- Il faut lever les tabous sur le fonctionnement de la province.
- Nous n'anticipons pas.
- Nous ne regardons pas assez nos richesses.
- Nous ne prenons pas assez de temps pour analyser les questions de l'Église locale tels que les migrants, les jeunes, les aumôneries... Est-ce que nous pouvons regarder ce que les autres font ? s'inspirer de cela pour définir une véritable collaboration.

Les propositions

1. Intégrer davantage les associés comme membres à part entière de la famille spiritaine. On peut encore mieux faire.
2. Continuer à solliciter des laïcs pour certains secteurs de la vie de la province en fonction des compétences (ex : formation, musées, etc.) Commencer par identifier les secteurs où il y a besoin. Collaborer avec les associés, les laïcs dans les lieux de mission (Foyer à Lille en est un exemple). Il faut que le ministère partagé avec les laïcs ne soit pas une question mais que cela soit naturel, évident pour nous.
3. Intensifier nos engagements existants auprès de groupes qui ne sont pas d'Église. Que des confrères s'engagent dans des associations qui ne sont pas seulement d'Église.
4. Se donner les moyens, acquérir des compétences/spécialisations pour continuer la collaboration dans certains domaines.
5. Pourquoi pas une commission sur l'interreligieux, l'interculturel dans la province, compte tenu des questions auxquelles Auteuil est confronté (lettres de mission) ou de la pastorale des prisons (à Marseille) ; ou collaborer simplement avec des personnes qui ne croient pas ?
6. S'efforcer davantage à rendre fructueuse la collaboration entre circonscriptions spiritaines d'Europe (l'échec de la province Europe est le signe qu'il y a un édifice à construire dans ce domaine-là). Améliorer la collaboration entre nous, avec les autres provinces spiritaines, les religieuses, créer un espace de rencontre de partage d'échange.
7. Mutualiser des ressources/compétences au niveau inter-instituts.
8. Continuer la collaboration et soigner les liens avec les provinces d'origine des confrères et avec les circonscriptions où travaillent les confrères originaires de la province de France.
9. Développer notre fréquentation des médias / réseaux sociaux : mieux communiquer.

10. Mieux profiter des compétences que nous avons autour de nous : connaître davantage les profils de nos frères et sœurs spiritains / spiritaines / associé(e)s / membres des fraternités / ami(e)s.
11. Développer un accueil actif : proposer des formations à la relecture, des sessions sur l'interculturalité.
12. Ouvrir Chevilly à une mission partagée et ouverte sur le monde.
13. Poursuivre le développement des « cadres » de collaboration (c'est-à-dire avoir des contrats avec les diocèses ou mouvements d'Église).
14. Répertorier, les talents de nos associés. Investir dans les formations.
15. Mettre un projet commun au niveau européen. Favoriser la rencontre de la jeunesse spiritaine européenne.
16. Faire connaître notre identité et la promouvoir ensemble.
17. Construire une fraternité des jeunes. Faire vivre notre charisme avec les fraternités.

Les signes de réussite

- ✓ Identifier/repérer des moments où l'on vit ensemble.
- ✓ S'il y a de vrais projets qui naissent, ce sera un signe de la collaboration ; des missions concrètes vécues ensemble
- ✓ Un projet missionnaire dans chaque communauté, dans lequel les associés s'identifieront.
- ✓ L'éclosion du projet de Chevilly.
- ✓ Des rencontres missionnaires (s'inspirer de ce qui se faisait à Valence)
- ✓ La naissance de nouvelles fraternités : notamment une fraternité jeune.
- ✓ La venue de nouveaux associés.
- ✓ Les Instituts religieux qui rejoignent notre charisme (ainsi que les fraternités et associés).
- ✓ Le nombre de collaborateurs.
- ✓ Moins de crispation.
- ✓ La formation des jeunes et des confrères qui sont affectés en France (cela se faisait avant en Province de France pour aider les confrères à mieux vivre leur mission).

Concernant la formulation de l'orientation

- Continuer sur le chemin de la collaboration.
- S'engager davantage en collaboration.
- Hésitation sur le verbe « oser ». Oser nous engager toujours plus en collaboration.
- Oser nous engager en collaboration : une grâce de la mission.

En vue de la mise en œuvre des orientations, synthèse des carrefours.

Qu'est-ce qui pourrait nous freiner ? (Les vents contraires)

En général :

- Le pessimisme de certaines personnes, le cynisme, l'indifférence, le manque d'intérêt.
- La baisse de moyens humains et financiers.
- Le trop grand nombre de propositions.
- Si on ne sait pas quel est le statut de ces textes cela peut être un frein au fait de les mettre en pratique.

Orientation 1 - Vie fraternelle :

- Nos habitudes, la routine (il n'y a rien de nouveau sous le soleil), lenteur et lourdeur à changer.
- L'individualisme : manque de confiance mutuelle, le manque d'engagement. S'il n'y a pas adhésion personnelle de chacun.
- Une dynamique communautaire qui « tire vers le bas ».

Orientation 2 - Partage des responsabilités :

- L'appropriation de ces orientations à tous les niveaux (équipe provinciale, commissions, communautés).
- Le manque de communication.
- Le manque de consultation.

Orientation 3 - Caractère spiritain :

- L'explication du charisme spiritain. Difficultés de le faire. Perte du lien avec la spiritualité spiritaine.
- Le manque de volonté pour affermir notre identité.
- Activisme et manque de temps pour la spiritualité spiritaine. Non-réponse aux propositions déjà faites (ex : propositions de Rennes).

Orientation 4 – Collaboration :

- Les préjugés sur les personnes qui ne sont pas avec nous.

Quels sont nos atouts ? (Les vents porteurs)

En général :

- La relecture continue, constante de la RVS.
- Nos moyens humains et financiers.
- Notre foi en Dieu le Père, en Jésus Christ, en l'Esprit-Saint qui nous guident.
- Ces orientations sont le fruit de la réflexion des confrères.
- La communauté porte la mission. Décisions prises en communauté avec l'énergie pour les vivre.
- Quand la majorité de la communauté « tire vers le haut » quand elle est accueillante à suivre les orientations du chapitre.
- Mise en place du projet communautaire.
- Pour bien visualiser les orientations et les avoir à l'esprit à tout moment, travailler un affichage (*roll-up*/bannières) pour nos maisons et communautés.
- Solenniser l'entrée en fonction des responsables de maisons (de communautés) pour souligner le projet à la lumière des orientations.
- Il y a beaucoup de propositions de formation permanente qu'on peut utiliser.

Orientation 1 - Vie fraternelle :

- L'internationalité, l'interculturalité.
- Notre capacité à rester humain (de peur de tomber dans les jugements).
- Notre famille spiritaine et humaine (ceux et celles qui épousent et vivent notre spiritualité).
- Esprit de communion autour d'un projet / unité de l'ensemble de la famille spiritaine qui s'engage à porter ensemble ces orientations.

Orientation 2 - Partage des responsabilités :

- Les talents des uns et des autres y être attentifs
- Capacité et désir de travailler ensemble malgré nos différences.
- Compétences des personnes (confrères, laïcs associés, bénévoles, salariés).

Orientation 3 - Caractère spiritain :

- L'internationalité, l'interculturalité.
- Valoriser les fondateurs, utiliser les citations.

Orientation 4 – Collaboration :

- Les forums missionnaires

De quoi avons-nous besoin pour mettre en œuvre les quatre orientations ?

En général :

- Mieux utiliser les propositions existantes (ex. Rennes).
- Des formations spécifiques (management, gestion des projets et autres ...).
- Donner plus d'outils aux responsables et économistes : former à l'animation.
- Une méthodologie pour restituer, pour communiquer.
- Documents divers (*P&M* ; retraites ; documents du Conseil général).
- Mettre en place une boîte à outils pour l'animation des orientations.
- Se donner des critères d'évaluation.
- Discerner ensemble et avec l'Esprit-Saint. Recueillir les fruits (la prière...).
- Être dans la réalité et dans l'abandon à la providence divine. Mais aussi rêver.
- Mettre les moyens financiers sur des personnes.
- Partir des confrères : suite à la coopération dans la phase de préparation, continuer cette sollicitation de chaque confrère.
- Il faut un travail individuel de chaque confrère pour intégrer les orientations.

Orientation 1 - Vie fraternelle :

- Se rencontrer physiquement particulièrement dans la construction des projets communautaires (équipe provinciale, membres des commissions, membres des communautés).
- Des moments de rencontres (pour des communautés à proximités), pour se connaître davantage, pour s'édifier mutuellement, s'écouter.
- Créer une dynamique communautaire sur ces orientations.
- Besoin de se former/d'être accompagné dans la manière de mettre en œuvre la relecture communautaire, la correction fraternelle....
- Adapter ces orientations selon la spécificité de chaque communauté.
- Se référer au Coutumier.

Orientation 2 - Partage des responsabilités :

- Une mise en route par la nouvelle équipe provinciale.
- Il faut un travail d'animation mis en œuvre par l'animation de la province dans les diverses rencontres : évaluer nos vies à l'aune de ces 4 orientations.
- Accompagnement effectif des personnes en fonction des responsabilités.
- Que ceux qui ont des compétences donnent des formations.
- Définir le cadre de nos responsabilités avec les laïcs notamment dans nos grandes maisons (Rue Lhomond, Chevilly-Larue...)

Orientation 3 - Caractère spiritain :

- Revenir aux fondamentaux : RVS, intuitions et spiritualité de nos fondateurs (Cf. Bagamoyo II).

MODIFICATIONS AU COUTUMIER

1. Ajout

Pour les économes/gestionnaires qui encadrent des salariés :

- a. Pour éviter les ordres et contre ordres, l'économe/gestionnaire est l'interlocuteur principal des salariés et se fait le relais de la communication ente spiritains et salariés
- b. Pour rappel, les CESU (Chèque Emploi Service Universel) nous sont strictement interdits. Toute embauche est forcément rattachée à la Congrégation et ne peut se faire à titre individuel.

2. Ajout

Une liste actualisée des formations et autres frais liés à l'intégration des confrères dans la Province sera tenue à jour en précisant les modalités de prise en charge financière.

3. Ajout

Avec la vie religieuse, nous avons choisi une vie sobre. Dans la Province nous considérons qu'un confrère vit normalement et confortablement en dépensant moins de 400 € en moyenne par mois pour ses dépenses d'usage personnel. Les dépenses exceptionnelles sont possibles mais doivent être discutées au préalable avec l'économe et le supérieur qui peuvent se référer à l'économat provincial.

4. Ajout

Tout économe de communauté doit présenter régulièrement au supérieur un état des finances (au minimum trimestriel) et faire un rapport financier deux ou trois fois par an pour la communauté.

5. Ajout

28 bis :

Le supérieur est normalement responsable du suivi sanitaire des confrères, notamment des confrères malades, dans le respect du secret médical, pour les visites, le contact avec les médecins s'il y a besoin, pour certaines décisions à prendre. Chaque confrère nomme une personne de confiance (de préférence le supérieur de la communauté) ; et, selon le décret 2016/1067 du 3 août 2016 relatif aux directives anticipées, il est encouragé à exprimer par écrit ses directives anticipées.

ACRONYMES ou SIGLES

- AES : Assistant Éducatif et Social (Apprentis d'Auteuil).
- AMA : Animation des Maisons d'Aînés.
- AMOS : organisme spiritain d'envoi de volontaires en courts séjours.
- AP : Animateurs Pastoraux (Apprentis d'Auteuil).
- CIASE : Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église.
- CIMKO : Les Sœurs de la Congrégation du Cœur Immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie de Kongolo.
- CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement.
- COPIL : COmité de PILotage.
- CORREF : CONférence des RELigieux et RELigieuses de France.
- CP21 : Chapitre Provincial 2021.
- CP24 : Chapitre Provincial 2024.
- CRR : Commission Reconnaissance et Réparation mise en place par les congrégations religieuses.
- DCC : Délégation Catholique pour la Coopération.
- DU : Diplôme Universitaire.
- EHPAD : ÉTABLISSEMENT d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- EMI : Entraide Missionnaire Internationale.
- GVE : Groupe de Vie Évangélique.
- JPIC : Justice, Paix et Intégrité de la Création.
- OPM : Œuvres Pontificales Missionnaires.
- PSJ : Pastorale Spiritaine des Jeunes.
- RL : Responsables Laïcs (Apprentis d'Auteuil).
- RVS : Règle de Vie Spiritaine.
- SMA : Société des Missions Africaines.
- UCE : Union des Circonscriptions d'Europe.



Équipe provinciale

(de gauche à droite) Jean-Louis **BARRAIN** (2^e assistant)
Jean-Pascal **LOMBART** (provincial)
Manuel Bumba **GAIOLA** (1^{er} assistant)

« L'Esprit du Seigneur est sur moi parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction.
Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres, annoncer aux captifs leur libération,
et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue, remettre en liberté les opprimés,
annoncer une année favorable accordée par le Seigneur ».

(Lc 4, 18-19)

Chevilly-Larue : participants au Chapitre 2024

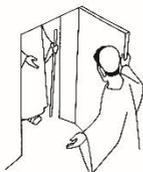
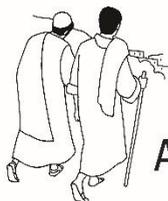


NOS ORIENTATIONS CAPITULAIRES



Promouvoir la **vie fraternelle**
pour la Mission

Mieux **partager**
l'exercice des **responsabilités**



Raffermir
le **caractère spiritain**
de nos engagements

Aller **plus loin en collaboration**

Congrégation
du Saint-Esprit



CONGRÉGATION du St ESPRIT

